

SAINTES - GRANDES RIVES - L'AGGLO

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 10 avril 2024

Date de convocation : jeudi 4 avril 2024

Délibération n° CC_2024_65
Nomenclature : 7.1.2

Nombre de membres :

En exercice : 64

Présents : 44

Votants : 53

Pouvoirs :

M. Bernard CHAIGNEAU à M. Frédéric ROUAN, M. Bernard COMBEAU à M. Gérard PERRIN, Mme Marie-Line CHEMINADE à Mme Véronique CAMBON, M. Philippe CREACHCADEC à M. Joël TERRIEN, M. Laurent DAVIET à M. Ammar BERDAI, M. Jean-Philippe MACHON à M. Jean-Pierre ROUDIER, Mme Evelyne PARISI à M. Bruno DRAPRON, Mme Véronique TORCHUT à M. Thierry BARON, M. Jean-Marc AUDOUIN à M. Alexandre GRENOT

Ne prend pas part au vote : 0

OBJET : Budget Supplémentaire - Budget Annexe Régie des Déchets - Exercice 2024

Le 10 avril 2024, le Conseil Communautaire de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo, régulièrement convoqué à 18h00, s'est réuni Salle du Conseil Communautaire au siège de l'Agglomération, sous la présidence de Monsieur Bruno DRAPRON, Président.

Présents :

M. Bruno DRAPRON, M. David MUSSEAU, M. Gérard PERRIN, M. Jean-Luc MARCHAIS, M. Eric PANNAUD, M. Jean-Luc FOURRE, Mme Annie GRELET, M. Daniel MANDIN, M. Jean-Michel ROUGER, M. Alain MARGAT, M. Eric BIGOT, M. Pascal GILLARD, M. Francis GRELLIER, Mme Marie-France DREY, M. Pierre-Henri JALLAIS, M. Joseph DE MINIAC, M. Jérôme GARDELLE, M. Stéphane TAILLASSON, M. Alexandre GRENOT, M. Jean-Claude CHAUVET, Mme Agnès POTTIER, M. Philippe ROUET, M. Philippe DELHOUME, M. Pierre TUAL, Mme Martine MIRANDE, Mme Sylvie BEGIN, Mme Véronique ABELIN-DRAPRON, Mme Caroline AUDOUIN, M. Thierry BARON, Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, M. Ammar BERDAI, M. Philippe CALLAUD, Mme Véronique CAMBON, M. Jean-Pierre ROUDIER, M. Joël TERRIEN, Mme Charlotte TOUSSAINT, M. Frédéric ROUAN, Mme Amanda LESPINASSE, M. Anthony TERRIERE, M. Michel ROUX, Mme Joëlle DUJARDIN, Mme Eliane TRAIN, Mme Françoise LIBOUREL, M. Fabrice BARUSSEAU

Excusés :

Mme Aurore DESCHAMPS, M. Gaby TOUZINAUD, Mme Sylvie CHURLAUD, Mme Florence BETIZEAU, M. Rémy CATROU, M. Charles DELCROIX, Mme Dominique DEREN, M. Pierre DIETZ, M. François EHLINGER, M. Pierre MAUDOUX, Mme Céline VIOLLET

Secrétaire de séance : M. David MUSSEAU

RAPPORT

Le rapporteur expose que le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe « Régie des déchets » a fait apparaître respectivement le résultat de clôture et les restes à réaliser en investissement.

Ainsi, le budget supplémentaire proposé au vote, reprend :

- L'affectation des résultats constatée à la clôture de l'exercice 2023,
- La prise en compte des restes à réaliser d'investissement.

Outre ces deux aspects, le budget supplémentaire, comme les décisions modificatives, est un document budgétaire qui permet d'ajuster les crédits votés précédemment, à la hausse comme à la baisse, et ceci pour les deux sections concernées, soit le fonctionnement et l'investissement.

Le réajustement des crédits concerne pour le **chapitre 011**, l'ajout de **20 000 €** pour des études de cessation d'activité de l'ancienne déchetterie de St Sauvant et de la déchetterie artisanale.

Afin de régulariser une échéance d'emprunt de 2023, **7 200 €** ont été ajoutés au **chapitre 16** (remboursement du capital de l'emprunt) et **500 € au chapitre 66** (remboursement des intérêts de l'emprunt).

Après avoir entendu le rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 1612-11,

Vu l'Instruction Budgétaire et Comptable M4,

Vu les statuts de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo annexés à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2023, et notamment l'article 6, I, 7°), « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »,

Vu le budget primitif 2024 voté le 15 décembre 2023, par délibération n°2023-228 du Conseil Communautaire,

Vu le compte administratif 2023 du Budget Annexe « Régie des déchets voté le 10 avril 2024, par délibération du Conseil Communautaire,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 10 avril 2024 portant affectation des résultats de l'exercice 2023 du Budget Annexe « Régie des déchets »,

Considérant la nécessité de procéder à un ajustement des crédits du Budget Annexe Régie des déchets,

Considérant l'avis du Conseil d'Exploitation de la Régie des déchets du 10 avril 2024,

Considérant l'avis favorable de la commission Finances du 29 mars 2024,

Compte tenu de la présentation du rapport ci-dessous exposé,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres			Chapitres		
Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractère général	20 000,00 €	002	Excédent de fonctionnement reporté	319 511,12 €
66	Charges financières	500,00 €			
67	Charges exceptionnelles (pour équilibre)	299 011,12 €			
TOTAL		319 511,12 €	TOTAL		319 511,12 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
16	Emprunts	7 200,00 €	001	Excédent d'investissement reporté	3 940 946,22 €
21	Immobilisations corporelles (pour équilibre)	3 015 751,56 €			

Reports	917 994,66 €
TOTAL	3 940 946,22€

TOTAL	3 940 946,22€
--------------	----------------------

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- **d'approuver** le Budget Supplémentaire du Budget Annexe « Régie des déchets » pour l'exercice 2024, par chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre ou par opération pour la section d'investissement, conformément aux éléments ci-dessus mentionnés.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité l'ensemble de ces propositions par :

- 52 Voix pour
- 1 Voix contre (Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE)
- 0 Abstention
- 0 Ne prend pas part au vote

Ainsi clos et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance

M. David MUSSEAU

Pour extrait conforme,

Le Président,



Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.